



SOCIÉTÉ FINANCIÈRE PRIVÉE SA  
GENÈVE

## CONVOCAATION

à l'Assemblée Générale Ordinaire des  
Actionnaires de la Société Financière Privée S.A.  
le jeudi 18 avril 2002, à 11 h 30,

Lieu : Mandarin Oriental Hôtel du Rhône, 3 quai Théodore-Turrettini, Genève.

### Ordre du jour et propositions du Conseil d'Administration :

1. Présentation du rapport de gestion avec le rapport annuel et les comptes annuels au 31 décembre 2001.

2. Présentation du rapport de révision 2001.

### 3. Décisions

- 3.1 Le Conseil d'Administration propose d'approuver le rapport de gestion, le rapport annuel et les comptes annuels au 31 décembre 2001.
- 3.2 Décharge au Conseil d'Administration.  
Le Conseil d'Administration propose que l'Assemblée lui donne décharge
- 3.3 Affectation du bénéfice au bilan au 31 décembre 2001 et fixation du dividende (coupon No 10)

Le Conseil d'Administration propose aux actionnaires l'utilisation du bénéfice de la manière suivante :

Dividende 14% (paiement le 25 avril)

Fr. 1.40 par action nominative	Fr. 581'000.00
Fr. 14.00 par action au porteur	Fr. 1'439'284.00
Attribution à la réserve générale	Fr. 129'875.00
Attribution à la réserve spéciale	Fr. 1'000'000.00
Report à nouveau	Fr. 810'906.41
Bénéfice au bilan	Fr. 3'961'065.41

### 4. Elections statutaires.

- 4.1 **Reconduction de mandat**  
Le Conseil d'Administration propose la réélection de Monsieur Guy STUDER à la Présidence, en dérogation de l'article 25 des statuts de la société, et de Monsieur Claude HAEGI, Vice-Président, pour un mandat de trois ans.
- 4.2 **Election**  
Le Conseil d'Administration propose d'élire comme administrateur, Monsieur Adriano MELAI pour un mandat de trois ans.
- 4.3 **Election de l'organe de révision**  
Le Conseil d'Administration propose de reconduire pour une durée de fonction d'un an le mandat d'organe de révision de la fiduciaire Ernst & Young S.A., Lausanne.

### 5. Divers

#### Information

A partir du 27 mars 2002, Mesdames et Messieurs les actionnaires ont à leur disposition un exemplaire du rapport de gestion et du rapport de révision au siège de la société.

Les titulaires d'actions nominatives seront convoqués conformément aux dispositions statutaires par voie de courrier à leur domicile tel que mentionné au livre des actionnaires. Les titulaires d'actions au porteur peuvent obtenir leur carte d'admission directement au siège de la société, soit :

SOFIPRIV - Case postale 3668 - 1211 Genève 3 - A l'att. de M. Daniel GLASNER

L'inscription sur la feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire requiert la présentation d'une attestation de blocage des actions sur un dépôt bancaire (établissement assujéti à la loi fédérale sur les banques du 8 novembre 1934), ou la présentation des actions physiques, ou la présentation du carton d'admission. Toutefois les représentants dépositaires (cf. art. 689d CO) sont priés d'annoncer le nombre, le genre et la valeur nominale des actions qu'ils représentent, avant le 9 avril 2002, à 12 heures au siège de la société.

Le Conseil d'Administration